



Conseil d'Administration du 20 novembre 2019

Déclaration commune

Budget 2020

Mauvaises nouvelles pour les adémiens

Le dialogue social continue de se dégrader à l'ADEME : le Président a décidé qu'à partir de cette année le projet de budget initial ne serait plus soumis à l'avis du Comité d'Entreprise préalablement à son passage en CA. La dénonciation unilatérale de cette pratique historique à l'Agence prive les administrateurs salariés de l'avis éclairé du CE, de celui de la Commission Politique Economique et Sociale et de l'expertise du cabinet spécialisé qui accompagnait le CE depuis plusieurs années.

Toujours plus de missions, mais moins de moyens humains : le budget 2020 a été adopté en augmentation de 74 M€ d'intervention par rapport à 2019, mais en diminution de 20 postes sous plafond d'emplois et 3 postes de MAD. Les suppressions de postes atteignent cette année un niveau encore inédit. Des alertes multiples sur notre capacité d'intervention face aux enjeux de la transition écologique, la santé des salariés, la pérennité de l'agence, notre présence dans les territoires, ... ont été portées par de nombreux administrateurs (salariés, personnalités qualifiées, représentants du ministère de la recherche, représentant des Maires de France et le président lui-même). Mais seuls les 6 administrateurs salariés ont voté contre ce budget initial 2020.

Le budget d'intervention voit une augmentation du Fonds chaleur et du budget dédié à la filière hydrogène mais une stagnation des autres programmes. Là encore, plusieurs administrateurs ont regretté le manque d'ambition pour les actions de sobriété et d'efficacité, l'accompagnement stratégique des acteurs, la mise à disposition de moyens d'ingénierie pour les territoires et la capacité d'intervention de l'ADEME dans le domaine des sciences humaines et sociales. Le soutien aux technologies ne permettra pas, à lui seul, de répondre aux enjeux climatiques et sociaux.

Cartographie des risques

Une gouvernance du CA qui pose question

La direction élabore depuis trois ans « une cartographie annuelle des risques stratégiques » soumise à l'approbation du CA. Lors du CA du 19 octobre dernier, la présentation de la cartographie des risques a fait l'objet de débats animés : le point d'achoppement principal a porté sur la notation de la maîtrise du risque « perte d'efficacité de l'agence -ressources humaines et management ».

Considérant l'impact actuel des nombreux chantiers liés à RH2020, la qualité très dégradée du dialogue social, les tensions fortes liées à la dénonciation de la convention de travail, les administrateurs salariés ont demandé à faire passer la maîtrise de ce risque du niveau « moyen » à « faible ». La direction n'a pas voulu modifier ce point. Au final, notre position a été suivie puisqu'au terme du débat, la cartographie des risques a été désapprouvée par le CA le 19 octobre 2019.

Pour autant, le président l'a faite réinscrire à l'ordre du jour du 20 novembre avec un document portant quelques modifications de détail, mais sans évolution de la notation.

Les administrateurs salariés se sont émus de ce déni de démocratie, et ont annoncé qu'ils ne participeraient pas au vote, les débats ayant déjà eu lieu et le CA s'étant déjà prononcé. Quatre autres administrateurs se sont joints à notre position. Au final, la cartographie des risques a été approuvée par 12 voix POUR sur 12 votes exprimés, les 10 autres administrateurs n'ayant pas pris part au vote. Une première au CA !

Un accroc dans le fonctionnement du CA qui en dit long sur l'idée qu'ont notre direction et les tutelles de la *bonne* gouvernance de l'instance et sur la considération qu'ils ont des points de vue portés par ses autres membres.

Les administrateurs salariés

Emmanuel DAVID

Catherine GUIMARD

Muriel JEANNERET

France-Noëlle LEFAUCHEUX

Claire SCHIO

Eric VIDALENC